



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights

FR
—
EN
—
ES

49^{ème} Session d'été en droit international des droits de l'homme
49th Summer School on International Human Rights Law

**LES DÉFENSEURS
DES DROITS DE L'HOMME**
HUMAN RIGHTS DEFENDERS

Strasbourg, 2 – 20 juillet / July 2018

2, Allée René Cassin - 67000 Strasbourg - France
Tél : +33 (0)3 88 45 84 45 | Fax : +33 (0)3 88 45 84 50
session@iidh.org | www.iidh.org

Appel à projet

La Fondation René Cassin

Créée en 1969 par René Cassin, Prix Nobel de la Paix, sous le statut d'association, la Fondation René Cassin est devenue une fondation reconnue d'utilité publique en décembre 2015.

Elle vise à contribuer, en toute indépendance et dans un esprit scientifique et désintéressé, à la défense et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à travers l'enseignement et la recherche.

La session d'été de la Fondation René Cassin

Depuis 1970, cette formation est organisée chaque année au mois de juillet à Strasbourg pendant trois semaines. Attirant des participants venant du monde entier, les cours et conférences sont dispensés par des professeurs, des représentants d'Organisations Internationales ou d'ONG, des représentants d'organes de protection des droits de l'homme, des juges, des avocats ou par des personnalités de haut niveau. Les cours et conférences sont essentiellement dispensés en anglais et en français.

Cette session de formation accueille chaque année environ 250 participants principalement étudiants, professeurs, chercheurs, membres d'ONG et d'organisations internationales, avocats, juges, représentants des autorités nationales, etc.

La 49^{ème} session d'été de la Fondation René Cassin

Du 2 au 20 juillet 2018, la Fondation René Cassin organisera sa 49^{ème} session d'été sur le thème « Les défenseurs des droits de l'homme ».

Cette session sera dédiée à tous ces anonymes qui offrent le plus beau visage de l'humanité et qui sacrifient leur vie pour défendre la valeur de l'être humain. La Fondation René Cassin souhaite donc donner la parole aux défenseurs des droits et à ceux qui travaillent à leurs côtés.

C'est donc dans ce cadre qu'est ouvert le présent appel à projet.

Qui peut présenter une proposition de projet ?

L'appel à projet est ouvert à toute personne, groupe ou association qui contribue « à l'élimination effective de toutes les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples et des personnes » au sens de l'alinéa 4 du préambule de la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 9 décembre 1998.

L'appel à projet vise également les lanceurs d'alerte.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces projets seront uniquement effectués à l'oral, aucune publication n'est prévue.

Pourquoi intervenir lors d'une conférence ?

Le travail de défenseur des droits de l'homme est essentiel tant dans les Etats démocratiques que dans les Etats non démocratiques, dans les Etats en paix comme dans les Etats connaissant des conflits armés ou des crises humanitaires. Néanmoins, le travail et le rôle du défenseur des droits sont souvent confidentiels. Participer à notre session d'été en tant que conférencier vous permettra de donner plus de visibilité à vos actions, de renforcer votre réseau professionnel et de nouer un dialogue essentiel avec les participants et intervenants. La Fondation René Cassin est persuadée que la défense et la protection effective des droits humains ne peut passer que la création d'un très large réseau entre les défenseurs et autres acteurs de la protection des droits de l'homme.

Intervenir en tant que conférencier vous permettra d'expliquer vos problématiques et expériences à un très large auditoire composé de praticiens et d'universitaires venant du monde entier. Chacun des cours et conférences que nous mettons en place depuis 1970 est un véritable forum permettant le débat et la discussion.

Quel type de projet est attendu ?

La Fondation René Cassin souhaite mettre en lumière les expériences propres aux défenseurs des droits et pointer les difficultés mais également les forces de ces individus, groupes ou associations et de leurs actions.

Vous êtes un défenseur des droits ? Votre expérience nous intéresse, nous souhaiterions que vous expliquiez et échangiez avec nos participants et autres conférenciers à ce sujet. En quoi consiste votre mission ? Comment la menez-vous ? Comment êtes-vous perçu par les autorités de votre Etat ? Quel est le rôle de la communauté internationale et des organisations internationales dans votre travail ? Voici un simple aperçu des nombreuses questions qui se posent et qui pourraient être éclairées par votre expertise.

Vous travaillez aux côtés des défenseurs des droits ? Votre expérience d'avocat, de juge, de membre d'institutions nationales des droits de l'homme, de professeur, de chercheur, de travailleur de terrain nous intéresse particulièrement. Venez présenter à nos participants vos retours d'expérience et vos réflexions sur le statut de défenseurs des droits de l'homme mais également sur les limites de leurs actions.

Nous souhaitons, durant cette session de formation, aider nos participants à comprendre les enjeux, les moyens, les écueils, les défis et les critiques liés au statut de défenseur des droits de l'homme, tant au niveau national, régional qu'universel. Les actions menées par ces défenseurs des droits peuvent également faire l'objet d'une proposition de projet.

Comment présenter une proposition de projet ?

Il suffit de remplir le formulaire mis à votre disposition et de l'envoyer à l'adresse session@iidh.org **avant le 15 décembre 2017**.

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse mail : session@iidh.org